
BILAN DE L'ANNÉE DE L'ASSURANCE RÉCOLTE 2007

RÉGIONS ADMINISTRATIVES DE LAVAL ET DES LAURENTIDES

Publié par La Financière agricole du Québec

Février 2008

L'année 2007 s'est très bien déroulée dans l'ensemble pour les récoltes des régions de Laval et des Laurentides. Les conditions climatiques du début de la saison ont été favorables à l'ensemencement. Celles de la seconde moitié de la saison ont toutefois été moins propices à la croissance de certaines cultures. Les épisodes d'excès de pluie et de sécheresse, ainsi que la grêle ont en effet causé des dommages, en plus du puceron du soya et des maladies. Le déroulement des récoltes à l'automne a été facilité par d'excellentes conditions climatiques. Les rendements ainsi que la qualité des récoltes ont été très bons. Pour indemniser les producteurs et productrices de ces régions des pertes subies, La Financière agricole du Québec a versé des sommes totalisant 1 853 000 \$ en assurance récolte. Les valeurs totales assurées en 2007 étaient de 27 052 000 \$, soit une augmentation de 13 % par rapport à 2006. Les contributions versées par les adhérents s'établissaient à 722 000 \$.

Rappelons que la survie à l'hiver des plantes pérennes a été bonne, à l'exception des légumineuses dans certains secteurs. L'ensemencement, les plantations et la levée des céréales, des protéagineuses, du maïs-grain et des cultures maraîchères se sont bien déroulés, mais des conditions climatiques variables au cours de l'été ont affecté certaines cultures. On a observé la présence d'insectes, comme la légionnaire et le puceron du soya. À partir de la mi-juillet, la sécheresse a affecté la croissance du foin, particulièrement les graminées. Quelques épisodes de grêle durant l'été ont également affecté certaines cultures maraîchères. Bien que la fin de l'été et le début de l'automne aient été favorables aux récoltes, l'absence de gelées mortelles généralisées a retardé la baisse de l'humidité du maïs-grain. Cette conjoncture ainsi que des épisodes de pluie, ont nécessité la prorogation des dates limites de récolte du maïs-grain. Par ailleurs, les conditions de la saison ont favorisé une récolte de pommes abondante et d'excellente qualité.

Une combinaison de facteurs a influencé la récolte de foin. Les conditions climatiques printanières ont été favorables au développement et à la récolte des plantes fourragères pour la première fauche. La sécheresse à partir de la mi-juillet, qui a eu un effet sur la croissance des graminées, et la présence de chenilles de la légionnaire uniponctué, particulièrement dans la MRC d'Antoine-Labelle, ont occasionné une baisse de rendement. Le 17 décembre 2007, 1 414 000 \$ étaient versés aux producteurs et productrices de ces régions pour les pertes de foin.

La saison de croissance des cultures maraîchères a été bonne en général, et les rendements ont été exceptionnels et de bonne qualité dans l'ensemble. Toutefois, quelques épisodes de grêle ont affecté localement certaines productions. Dans l'ensemble, la récolte s'est bien déroulée. Les indemnités pour les cultures maraîchères se chiffrent à 227 000 \$.

La croissance des céréales, des protéagineuses et du maïs-grain a été bonne, et les rendements ont été autour des moyennes ou supérieurs à celles-ci. Les rendements des céréales, particulièrement de l'avoine et du blé, ont varié selon les secteurs, en raison des conditions climatiques et de la présence d'insectes. Par ailleurs, le soya a été affecté par le puceron du soya, dont la population a augmenté à partir de la mi-juillet, ce qui a nécessité l'application d'insecticides. Quant au maïs-grain, la production annuelle a été excellente, tant en quantité qu'en qualité. Pour l'ensemble de ces cultures, les indemnités se chiffrent à 141 000 \$, dont 125 000 \$ pour le soya.

DIRECTION DE L'INTÉGRATION DES PROGRAMMES,
EN COLLABORATION AVEC LE CENTRE
DE SERVICES DE SAINT-EUSTACHE

1 800 749-3646
www.fadq.qc.ca